“Devenir propriétaire quand on est en situation de handicap : un droit à activer”

1. 🔍 Les chiffres du handicap et de l’accès au logement en 2025

- Environ **12 millions** de personnes sont concernées par un handicap en France, soit près de 18 % de la population. Pourtant, seuls **9 % d’entre elles sont propriétaires** (contre 57 % de la population générale), ce qui révèle une inégalité d’accès au logement.
- Moins de 20 % des logements répondent aux normes d’accessibilité : un déficit réel, malgré des besoins croissants à horizon 2030.

Malgré ces freins, la loi ne leur interdit pas de devenir propriétaire : au contraire, plusieurs dispositifs leur ouvrent grand les portes.

2. 📚 Cadre juridique & dispositifs accessibles

• Prêt à taux zéro (PTZ)

En 2025, une **dérogation au critère de primo-accession** permet à toute personne titulaire d’une carte d’invalidité, AAH ou CMH, de bénéficier du PTZ, même si elle a déjà été propriétaire.

• Loi Lemoine (2023)

Cette réforme oblige désormais les banques à traiter les emprunteurs en situation de handicap sans biais discriminants, harmonisant les garanties et assurance.

• Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Elle peut financer l’aménagement du logement, notamment les travaux demandés pour l'accessibilité.

• Bail Réel Solidaire (BRS)

Dispositif d’accession sociale à la propriété, bien adapté aux profils aux revenus modestes.

3. 🚧 Sans accompagnement, le parcours reste un labyrinthe

- 2 à 3 fois plus de discrimination logée à l’accès au logement.
- Beaucoup n’osent pas franchir le pas malgré des droits réels à faire valoir.

Sans soutien juridique, financier et technique, les droits restent virtuels.

4. 🤝 Un P'ti Toit en Plus : accompagner ce rêve

Chez **Un P'ti Toit en Plus**, nous faisons le pari que **le droit à la propriété doit rimer avec accessibilité**, et non être un vœu pieux.

🔹 Nous accompagnons **de A à Z** les personnes en situation de handicap :

- Audit personnalisé (besoins, environnement, vie quotidienne)
- Montage financier optimisé (PTZ dérogatoire, Lemoine, aides, PCH…)
- Recherche de bien neuf ou ancien adaptable/à adapter
- Coordination de l'aménagement (partenaires, domotique, accessibilité)
- Suivi juridique et notarial
- Suivi post-acquisition

🎯 **Notre mission** : transformer un projet de vie en réalité concrète 🌟

5. 💡 Pourquoi s'allier avec Handi T Cap ?

- 🎙️ L'association est un relais de confiance : vos membres méritent de connaître leurs droits… et les moyens concrets de les activer.
- Ensemble, nous pouvons créer **des ateliers, des webinaires, et des guides pratiques** centrés sur l'accès à la propriété si la demande est présente.
- Vos adhérents gagneraient naturellement : **informations claires**, **contacts directs**, **retours d'expérience concrets**.

🌱 Un mot du cœur pour conclure

Chez *Un P'ti Toit en Plus*, nous croyons profondément que chacun mérite un lieu à soi, un espace où l'on se sent libre, en sécurité, et pleinement chez soi - sans compromis sur sa dignité, son confort ou son autonomie.
Oui, le chemin vers la propriété peut sembler semé d'embûches, surtout quand on vit avec un handicap.

Mais nous voulons vous dire aujourd'hui, avec sincérité et engagement :
ce rêve est possible.

Il existe des aides, des dispositifs, des professionnels bienveillants, et surtout, une équipe - la nôtre - prête à vous accompagner, étape par étape, sans jamais vous lâcher la main.

✨ Le monde change, et vous y avez toute votre place. Osez croire en votre projet, en vos droits, en votre avenir.Nous, on y croit pour vous, et avec vous. Encore merci à l'association Handi T Cap pour son action précieuse, source d'un futur inclusif et solidaire.

Sarah Labry, fondatrice Un P'ti Toit en Plus